



Voiture dépouillé de ces bien

Par **brunoditnono**, le **26/05/2014** à **17:48**

bonjour a tous , voici mon souci rn rnsuite a un accrochage sans gravitéle 26 mars, l assurance ma donné son garagiste agréee, j y depose mon véhicule afin que l expert passe évaluer les dommages, en fourmisant quelques jours plus tard des factures pour augmenter la valeurs du véhicule. rnceux ci etant je me rapproche du garagiste lui donnant l'ordre de faire les réparations ,en discutant avec lui il me signal que les frais supplémentaires serais a ma charge, dans cette échange il me dit de toute façon nous n avons plus votre voiture, un ordre de levé à été donné afin de limité les frais de parkage , mainenant ces le garage Bullitt qui a votre héhicule, je me rapproche donc de mon expert suite a cela je lui dit que je vais conservé mon véhicule il me fait parvenir par mail et lui renvoye dans la foullé par fax , je lui demande pourquoi le véhicule était parti ailleurs e surtout dans le 28 eure et loire moi je suis du 91, ate rndonc en date du 10 avril les papiers son transnit a l assurance l expert et la garagiste, l'assurance me regle les dommages trois jours plus tard, apres mainte appel je suis livré de ma voiture le 07 mai, sur le plateau je voie le bas de caisse embouti, il me la descent sans l'allumé , je me dirige vers la porte ; j ouvre de la plus d'auto radio le siège ne tient plus il manque les ringleries des porte arriere je lui signale cela il me dit de prendre des photos que je fait de suite et lui part , j essaye de démarer la voiture impossible,j appel l assurance, l expert ,le garage qui me dit ci il vous manque des pieces on vous les donnera, sur ceux plus de new , je me bagare au tel avec l expert pour qu il retourne voir mon véhicule dans le garage ou il a son entretien habituelle , il me dit oui , j attend toujours sa venue, je relance l assurance qui me dit non c es pas de notre ressort, je tourne en rond depuis personnes n est responsable j ai demander a mon garage de faire une estimation des dommages il y en a deja pour 3000 euro sous reserve d autre pieces manquante et de la mise en route , j ai envoyer un courrier a l assurance signalant les fait et l article 1147 du code civil de la pas leurs souci , je suis dans une impasse a ce joursrn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]